

## IX

## L'AIGLE NOIR

Pendant que le conseil des sauvages décidait de la vie des dix Français, l'effet du narcotique administré par Brossard se dissipait, et ces braves gens reprenaient leurs sens.

Comment décrire leur stupéfaction lorsqu'ils se reconnurent prisonniers des sauvages ?

Pour mettre un peu d'ordre dans ses idées encore vagues, Joseph voulut avoir, des sentinelles, les détails au sujet de leur capture.

Que pouvaient-elles dire ?

Elles avouèrent, honteuses et confuses, que le sommeil, mais un sommeil irrésistible s'était emparé d'elles, et que c'était tout ce qu'elles savaient.

Il questionna ses autres hommes qui affirmèrent avoir éprouvé le même besoin impérieux de dormir. Brossard dit comme ses compagnons.

De la Vérendrye ne savait d'abord qu'en penser. Comme ce n'était qu'après le souper que cet engourdissement de ses hommes avait eu lieu, il conçut un soupçon contre son cuisinier. Une seule chose paraissait vraisemblable : le souper devait contenir une substance de nature à produire le sommeil.

Dans quel but ?

Il ne pouvait s'imaginer que le secret de l'amulette fut connu d'un tiers, et il attribua un autre motif à l'action de Brossard. Un vol vulgaire, probablement ?

Il se promit de le surveiller.

Il en était là de ses réflexions, quand la porte de la hutte s'ouvrit ; un chef sauvage entra, promenant ses regards sur chacun des prisonniers. Il vit, aux vêtements de Joseph et de Pierre, que ces deux-là étaient d'un rang supérieur, et il leur parla, mais Joseph, qui ne connaissait que quelques idiômes de l'Ouest, ne comprit pas les paroles du chef. Il branla la tête et souleva les épaules pour signifier qu'il n'entendait rien de ce qu'il lui disait.

Le sauvage employa un autre langage, celui des Mandanes, que Joseph connaissait bien.

Il lui fut donc facile de répondre.

Il apprit qu'ils étaient au pouvoir de la vaillante nation des Kinongé-Ouilini.

De la Vérendrye en éprouva un serrement de cœur. Les Kinongé-Ouilini avaient la réputation d'être féroces, cruels et sanguinaires.

—Quelle est votre intention à notre égard ? demanda-t-il.

—Vous l'apprendrez aujourd'hui, dit le chef en se retirant.

La séance au conseil n'avait pas été longue ni orageuse. D'un commun accord, il fut décidé que les étrangers périraient. Si on les laissait vivre et continuer leur chemin, plus tard ne reviendraient-ils pas plus puissants ? Il valait mieux les anéantir à présent ; n'avoir rien à craindre de ce côté.

Telles étaient les idées des sauvages.

Les blancs devaient donc mourir.

Quand les rayons du soleil furent un peu moins ardents, c'est-à-dire vers les trois heures de l'après-midi, ces Kinongé Ouilini vinrent chercher leurs captifs pour les amener sur leur place publique ; large carré de terrain qu'entourait la cabane du conseil et les ouigouames des chefs de la bourgade.

Presque tous les sauvages étaient réunis là, attendant les Français, avec lesquels on avait songé à s'amuser, avant de les tuer.

Chaque fois que des guerriers amènent des prisonniers à leur village, ils ont l'usage de les faire passer par les baguettes avant d'entrer dans l'enceinte palissadée de la bourgade.

Comme les blancs, pour une cause connue, n'étaient pas en état de passer par les baguettes à leur arrivée, on avait remis à quelques heures plus tard cette cérémonie.

Les sauvages ont dû apprendre ce jeu des matelots : car dans la marine la peine de la bouline est très ancienne, et ressemble assez au jeu des baguettes pour être la même chose sous deux différents noms. Ce châtement était infligé pour vol d'une valeur de moins de cinquante livres ; absence au poste dans un combat par poltronnerie, ou autres délits. Pas plus de trente marins armés de gascettes ne pouvaient former la haie double à travers laquelle le coupable passait. Au passage les coups pleuvaient. Franchir cette haie une fois s'appelait une course, et trois courses était le plus que l'on pût infliger à un homme, d'une même haleine. Cette peine de la bouline, a été abolie en 1848.

Les guerriers indiens étaient disposés en deux longues rangées, laissant entre eux un vide où devait s'engager la personne à torturer. Chaque peau-rouge tenait en main une hart ou deux avec lesquelles il fouettait l'air. Les sifflements que produisaient ces harts, les ravissaient et ils attendaient joyeux le passage de la victime.

Brossard fut choisi le premier pour satisfaire à l'amusement barbare de la tribu. On le dépouilla de ses vêtements, puis on le poussa entre les deux haies terribles.

Aussitôt les branches d'osier, souples et flexibles, s'abattirent sur ses épaules, sur son corps, laissant des traces livides de leurs caresses brûlantes.

Brossard hurlant de douleur voulut biaiser à travers les rangs des Kinongé-Ouilini, mais ils le repoussèrent et frappèrent plus fort. Alors, il se lança à tête perdue dans la haie, faisant mille gambades et sauts de côté pour éviter les coups. Et les sauvages riaient, de le voir tant se démener ! Il y en avait qui en pleuraient de rire, ma foi !

Beaucoup demandèrent de le faire passer de nouveau, il était si amusant, mais le maître de cérémonie, le chef qui avait visité les prisonniers dans la hutte, déclara que les visages-pâles auraient chacun leur tour, qu'ils en verraient probablement de plus comiques que le premier.

De Noyelles était furieux.

—Ah ! les bandits !... les démons !... disait-il, si j'ai jamais la chance de leur retourner le compliment, ils n'y perdront pas !

De la Vérendrye, calme au milieu de cette scène, attendait héroïquement le bon plaisir de la meute humaine.

Un des soldats eut la seconde place. C'était un brave, celui-là, qui avait frisé la mort de près bien souvent, quand il avait fait la traite, qu'il chassait le bison et l'ours dans les vastes régions de l'Ouest. Le visage impassible il vint jusqu'aux rangées de Kinongé-Ouilini, et se tournant vers ses amis, leur dit en souriant, sans forfanterie :

—Regardez-moi ! c'est comme ça qu'il faut y aller !

Et prenant son courage à deux mains, il bondit dans l'allée douloureuse, où les coups lui tombèrent dru sur le corps, mais il en sortit sans avoir proféré une plainte ou un gémissement.

Les bourreaux étaient dans l'admiration et se disaient :

—Celui là est un vaillant !

Mais un mouvement se fit parmi eux et ils agitèrent nerveusement leurs fouets, cinglant le vide, pour s'assurer qu'ils n'avaient pas perdu de leur flexibilité.

Les deux acolytes du maître de cérémonie, venaient de s'emparer de Joseph, le capitaine de la petite troupe, et le dépouillaient de ses habits.

On le lançait le troisième.

Les sauvages avaient hâte de voir si le chef des blancs serait bien brave.

En enlevant la chemise du chevalier, et mettant à nu sa poitrine, le chef Kinongé-Ouilini eut un cri de surprise en apercevant un objet noir suspendu au cou du visage-pâle.

C'était l'amulette léguée par le Bison que Joseph portait sur sa poitrine depuis le départ de Ville-Marie, qui causait cette exclamation.

Un cercle de curieux se forma instantanément autour d'eux.

Le chef parlait maintenant avec volubilité à ceux qui l'entouraient :

Que disait-il ?

Joseph eut bien voulu le savoir, mais les paroles du sauvage étaient incompréhensibles pour lui, le chef s'exprimant en Kinongé-Ouilini.

Néanmoins, il fut bientôt évident qu'un sentiment favorable naissait subitement dans la tribu à leur égard.

Le supplice des baguettes ne se continua pas et l'on ramena les Français à leur prison.

Quand ils furent seuls, chacun voulut contempler l'amulette qui les sauvait la plupart d'entre eux d'une course à la bouline.

—Capitaine, demandait-on à Joseph, cet objet doit avoir une histoire : si vous la connaissez, dites-la-nous, s'il vous plaît ! Car c'est sans doute ce talisman qui nous a valu un répit que nous pourrions tourner à notre avantage.

De la Vérendrye se rendit partiellement à leur désir, et leur raconta le drame du Bison à Montréal, mais il eut soin de ne faire aucune mention du secret.

—Une idée m'est venue, dit Joseph à ses gens ; je crois que le chef a connu le frère, ou qu'il est peut-être le frère du Bison, et qu'il a été étonné de me voir ce talisman au cou.

Comme il parlait, ce personnage, accompagné d'autres chefs, entra, alla à Joseph et lui dit en Mandane :

—Homme au visage-pâle, je viens apprendre de ta bouche comment il se fait que tu possèdes l'amulette que tu portes sur toi ?

—En quoi ceci peut-il intéresser le grand chef des Kinongé-Ouilini ? demanda Joseph.

—Que le guerrier blanc réponde d'abord.

—Eh bien ! cet objet qui excite vivement ta curiosité m'a été donné par un ami à moi, chef de la tribu des Mandanes, que j'ai trouvé un soir gisant sur le sol, dans une grande bourgade de ma nation. Il venait de tomber sous le couteau d'un assassin qui le voulait voler.

RÉGIS ROY.

A suivre